

Madame, Monsieur,

A l'heure où vous nous lirez, nous serons sortis, je l'espère, des « épisodes neigeux ». Quand il s'agit de collecte d'ordures ménagères, cela provoque des problèmes en cascade. Une rue glacée ou non déneigée rend sa traversée difficile voir périlleuse. Quand c'est le cas, ce sont les routes qui la suivent qui ne sont pas, non plus, collectées. Nos chauffeurs ne peuvent pas « marauder ». Une rue enneigée : et ce sont les êtres humains, appelés rippeurs, accrochés derrière la benne qui finissent par glisser en descendant et en montant du marche pied et qui se blessent.

Ainsi pendant le dernier épisode neigeux, pour avoir voulu essayer de faire son travail, un chauffeur a percuté gravement une voiture et sa conductrice, ainsi que deux véhicules stationnés. Car dans ces circonstances nos bennes deviennent des "savonnettes". Ce sont plus de 5 accidents de rippeurs que l'on a eu à déplorer dès les premiers jours.

Certaines municipalités ont beau jeu d'expliquer qu'elles ne peuvent pas dégager toutes les rues, mais voudraient que toutes les collectes soient réalisées. Les citoyens admettent avoir du mal à se rendre sur leur lieu de travail et peuvent comprendre que les transports (dont les transports scolaires) soient interdits, mais trouvent curieux que nos bennes ne puissent pas circuler partout et musarder jusqu'à Rambouillet ou Ouarville sans difficultés.

L'enjeu de notre collecteur, réside dans sa capacité à pouvoir rattraper les tonnages non ramassés, lors d'une collecte suivante. Car, bien évidemment, il y a... le double d'emballages ou d'ordures ménagères. Et si en plus cela se passe entre Noël et le Nouvel An.....

Je pense que tout est compréhensible à partir du moment où cela est expliqué.

Nous avons des torts, et notamment de mal communiquer sur le sujet, nous allons essayer d'établir une sorte de plan « ORSEC » d'urgence lorsque de telles circonstances météo se produisent. Enfin, je vous invite à lire attentivement ce numéro : ce sont des centaines de milliers d'euros qui dépendent de la bonne compréhension des meilleurs gestes de tri et de la mobilisation de chacun.

Merci d'avance pour l'environnement et pour notre feuille d'impôts !

Très cordialement

**Christian Schoettl,**  
Président du Sictom du Hurepoix

### Sommaire

- Edito
- P 2 Nos déchets en chiffres
- P 3 Papier/Amiante
- P 4 Calendrier de collecte des végétaux

### INTERNET

Retrouvez le SICTOM  
en ligne sur le :  
[www.sictom-du-hurepoix.fr](http://www.sictom-du-hurepoix.fr)

### SICTOM du HUREPOIX

47 communes des cantons  
d'Arpajon, Dourdan, Limours,  
Saint-Chéron et limitrophes.

#### Siège social :

6, rue du Buisson Rondeau  
B.P. 38 - 91650 - Breuillet

Tél. : 01 69 94 14 14

Fax : 01 69 94 14 19

E.mail :

[sictom.hurepoix@wanadoo.fr](mailto:sictom.hurepoix@wanadoo.fr)

#### Heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h00 à 16h.

# DES DÉCHETS... ET DES CHIFFRES

## Quoi de neuf

### Déchèterie

Les capsules NESPRESSO sont récupérées en déchèterie !

La marque est à l'initiative de cette filière, qu'elle finance intégralement.

Des bacs spéciaux attendent vos capsules... Cela contribue à réduire votre volume d'ordures ménagères.

### Newsletter

Recevez par mail les informations concernant les collectes, les fermetures de déchèterie etc... inscrivez vous à la newsletter du sictom en vous connectant sur notre site :

[www.sictom-du-hurepoix.fr](http://www.sictom-du-hurepoix.fr)

### Déchèterie

Vos cartouches d'imprimante usagées ont désormais une filière de recyclage.

Déposez les en déchèterie.

### Internet

Afin de limiter votre attente à l'entrée des déchèteries, retrouvez sur notre site Internet les heures d'affluence.

### Déchèterie

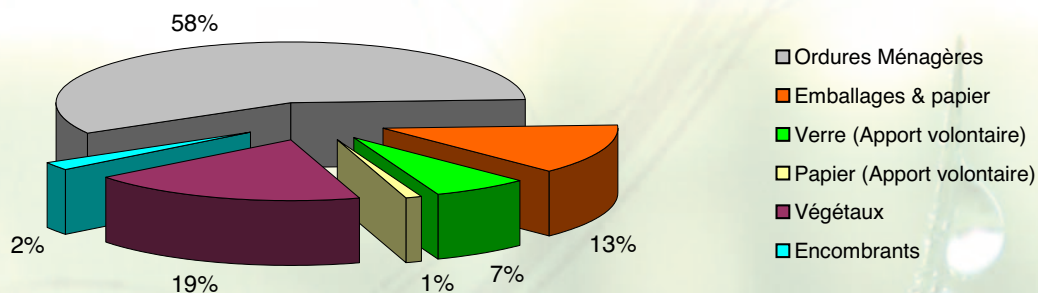
Depuis le 15 février, vous devez être en possession de votre carte d'accès pour accéder à l'ensemble des déchèteries du SITREVA (localisation disponible sur votre carte).

### Collecte

Les collectes "d'après midi" pour les emballages débutent désormais à 11H30. Demandée par COVED, cette mesure est une réponse aux temps de collecte qui s'allongent depuis l'installation des conteneurs 120 litres emballages.

## De quoi se composent nos déchets ménagers ?

Regroupement de 47 communes (103 000 habitants), le SICTOM du Hurepoix collecte chaque année 43 000 tonnes de déchets (apports en déchèterie non compris). Alors que jetons nous en majorité ? Quelles importances prennent les déchets végétaux ou nos emballages ?

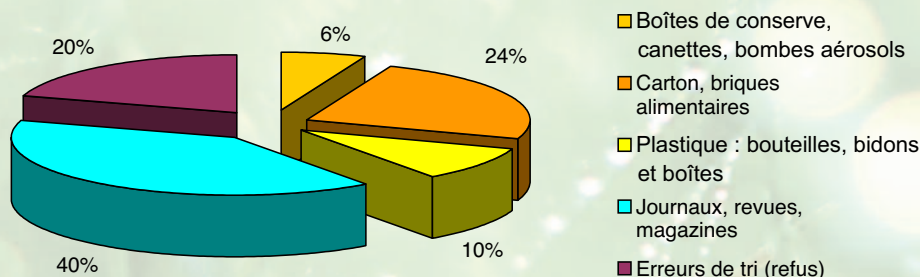


## Zoom sur nos emballages

Ce graphique est basé sur 50 caractérisations\* d'emballages effectuées de mars à octobre 2009 sur l'ensemble du syndicat.

### \*Qu'est-ce qu'une caractérisation ?

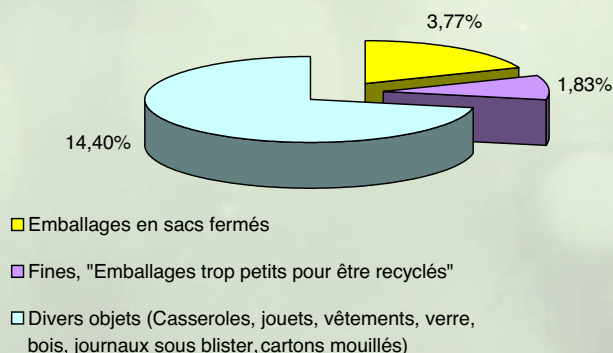
C'est un échantillon d'emballages prélevé au centre de tri pendant le vidage d'un camion. Cet échantillon est ensuite trié manuellement par un agent, qui sépare et pèse les différentes matières.



## Comprendre pour améliorer son tri !

Les erreurs de tri représentent 20% du tonnage global de nos emballages.

### Ce qu'il ne faut pas mettre dans vos bacs :



## Les erreurs de tri coûtent chères !

### Pourquoi ?

Nos erreurs de tri sont transportées avec nos emballages jusqu'au centre de tri, afin d'y être triés (270 €/Tonne).

Séparées des déchets recyclables, nos erreurs sont de nouveau chargées dans des camions puis acheminées jusqu'à l'usine d'incinération pour y être incinérées avec nos ordures ménagères (110 €/Tonne). Soit un coût de traitement cumulé (380€/Tonne).

# LE PAPIER

C'est 6,2% de la totalité de nos déchets (dont 1 % en apport volontaire), composés principalement de publicité gratuite, catalogues et prospectus.

## Publicité gratuite ? Pas vraiment !



Elle est déposée dans nos boîtes gratuitement, mais c'est collectivement que nous payons pour collecter et traiter ces tonnes de papier souvent inutiles.

En France, chaque foyer reçoit en moyenne 35 kg de publicité par an, le SICTOM est constitué de 36 000 foyers (cela représente une dépense estimée à environ 400 000 €).

### Comment éviter ce gaspillage ?

L'autocollant STOP PUB : collé sur votre boîte à lettre, il informe le distributeur de prospectus que vous ne souhaitez pas recevoir de publicité.

Nous vous proposons de découper au bas de cette page le modèle transmis par le ministère du développement durable.

Pour des raisons techniques d'édition, il n'est pas autocollant mais son effet reste le même.



### Une autre solution économique

Déposez votre papier dans les bornes d'apport volontaire, cela ne coûte rien à la collectivité. Le coût de collecte et de traitement est pris en charge par l'entreprise qui recycle le papier.

# L'AMIANTE

## Que faire de nos déchets amiantés ?

Fréquemment rencontré sous la forme "d'amiante ciment" (ou fibrociment), comme certaines canalisations, bardages, plaques de couverture (tôles), gaines, et produits de cloisonnement, l'amiante constitue un déchet particulier. Les déchèteries du syndicat ne sont pas habilitées à prendre en charge ce type de déchet, qui doit être traité en centre spécialisé en fonction de sa friabilité.

Nous vous rappelons que toutes interventions sur des matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante, comme les opérations de dépose, de transport ou de stockage sont soumises à réglementation.

### Dans notre secteur, 3 centres peuvent accueillir vos déchets amiantés :

- |                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| - SITA FD (77270 VILLEPARISIS) | Tél. : 01.64.27.93.04 |
| - POUILLARD (28300 LEVES)      | Tél. : 02.37.21.37.94 |
| - S.A.S PICHETA (78520 LIMAY)  | Tél. : 01.34.64.34.34 |

Les modalités (coûts/quantités) varient d'un centre à un autre. Il est IMPERATIF de les contacter avant de vous y rendre, tous les déchets contenant de l'amiante sont soumis à de strictes conditions d'emballage pour leurs transports.

## En bref

### Cartes d'accès

Valable 2 ans, votre carte d'accès aux déchèteries est à renouveler directement au siège du syndicat ou par courrier.

### Quantité ?

Pour les particuliers, les apports en déchèterie sont gratuits dans la limite de 2m<sup>3</sup> de déchets/semaine, au delà une facture sera établie au m<sup>3</sup> supplémentaire.

### Radiographie ?

Vos vieilles radiographies sont récupérées en déchèterie, ne les jetez pas aux ordures ménagères.

### Déchèterie

Les pneus et bouteilles de gaz ne sont pas acceptés en déchèterie, veuillez les rapporter dans les points de vente.

### Jours fériés

Les déchèteries sont fermées lors des jours fériés.

### Les néons...

...et vos ampoules à économie d'énergie sont à déposer en déchèterie (non cassés).



# DÉCHETS VÉGÉTAUX

## CALENDRIER DE COLLECTE 2010

Pas de changement dans votre jour de collecte : vos déchets végétaux seront collectés dans les mêmes conditions que l'an passé  
Présentation en conteneur normalisé et / ou en sac papier biodégradable.

MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
L 1			J 1			S 1			M 1			J 1			D 1		
M 2	9		V 2	SEMAINE		D 2			M 2	22		V 2	SEMAINE		L 2		
M 3	SEMAINE		S 3	IMPAIRE		L 3			J 3	SEMAINE		S 3	PAIRE		M 3		
J 4	IMPAIRE		D 4			M 4			V 4	PAIRE		D 4			M 4		
V 5	Première		L 5			M 5	18		S 5			L 5			J 5	31	
S 6	collecte		M 6			J 6	SEMAINE		D 6			M 6			V 6	SEMAINE	
D 7			M 7	14		V 7	PAIRE		L 7			M 7			S 7	IMPAIRE	
L 8	10		J 8	SEMAINE		S 8			M 8	23		J 8			D 8		
M 9	SEMAINE		V 9	PAIRE		D 9			M 9	SEMAINE		V 9	SEMAINE		L 9		
M 10	PAIRE		S 10			L 10			J 10	IMPAIRE		S 10	IMPAIRE		M 10		
J 11	Première		D 11			M 11	19		V 11			D 11			M 11	32	
V 12	collecte		L 12			M 12	SEMAINE		S 12			L 12			J 12	SEMAINE	
S 13			M 13	15		J 13	IMPAIRE		D 13			M 13			V 13	PAIRE	
D 14			M 14	SEMAINE		V 14			L 14			M 14			S 14		
L 15			J 15	IMPAIRE		S 15			M 15	24		J 15	28		D 15		
M 16	11		V 16			D 16			M 16	SEMAINE		V 16	PAIRE		L 16		
M 17	SEMAINE		S 17			L 17			J 17	PAIRE		S 17			M 17		
J 18	IMPAIRE		D 18			M 18	20		V 18			D 18			M 18	33	
V 19			L 19			M 19	SEMAINE		S 19			L 19			J 19	SEMAINE	
S 20			M 20	16		J 20	PAIRE		D 20			M 20			V 20	IMPAIRE	
D 21			M 21	SEMAINE		V 21			L 21			M 21			S 21		
L 22			J 22	PAIRE		S 22			M 22	25		J 22	29		D 22		
M 23	12		V 23			D 23			M 23	SEMAINE		V 23	IMPAIRE		L 23		
M 24	SEMAINE		S 24			L 24			J 24	IMPAIRE		S 24			M 24		
J 25	PAIRE		D 25			M 25	21		V 25			D 25			M 25	34	
V 26			L 26			M 26	SEMAINE		S 26			L 26			J 26	SEMAINE	
S 27			M 27	17		J 27	IMPAIRE		D 27			M 27			V 27	PAIRE	
D 28			M 28	SEMAINE		V 28			L 28			M 28	30		S 28		
L 29			J 29	IMPAIRE		S 29			M 29	26		J 29	SEMAINE		D 29		
M 30	13		V 30			D 30			M 30	PAIRE		V 30	PAIRE		L 30		
M 31						L 31						S 31			M 31		

### Communes collectées en semaine "IMPAIRE"

Arpajon, Briis sous Forges, Cheptainville, Dourdan, Forges les Bains, Guibeville Janvry, La Forêt le Roi, La Norville, Leudeville, Limours en Hurepoix, Marolles en Hurepoix, Mauchamps, Ollainville, Pecqueuse, St Sulpice de Favières, Souzy la Briche, St Jean de Beauregard, St Cyr sous Dourdan, Villeconin,

### Communes collectées en semaine "PAIRE"

Angervilliers, Authon la Plaine, Avrainville, Boissy sous St Yon, Boullay les Troux, Breuillet, Bruyères le Châtel, Chatignonville, Corbreuse, Courson Monteloup, Egly, Fontenay les Briis, Gometz la Ville, Les Granges le Roi, Les Molières, Mérobert, St Maurice Montcouronne, Vaugrigneuse, Plessis St-Benoit, Richarville, Roinville sous Dourdan, Saint-Escobille, Saint-Yon, Sermaise, Breux-Jouy, Saint-Chéron, Le Val St Germain

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
M 1	35		V 1	SEMAINE		L 1			M 1	SEMAINE	
J 2	SEMAINE		S 2	IMPAIRE		M 2			J 2	PAIRE	
V 3	IMPAIRE		D 3			M 3	44		V 3	Dernière	
S 4			L 4			J 4	SEMAINE		S 4	collecte	
D 5			M 5			V 5	PAIRE		D 5		
L 6			M 6	40		S 6			L 6		
M 7			J 7	SEMAINE		D 7			M 7	49	
M 8	36		V 8	PAIRE		L 8			J 9		
J 9	SEMAINE		S 9			M 9			V 10		
V 10	PAIRE		D 10			M 10	45		S 11		
S 11			L 11			J 11	SEMAINE		D 12		
D 12			M 12			V 12	IMPAIRE		L 13		
L 13			M 13	41		S 13			M 14		
M 14			J 14	SEMAINE		D 14			M 15	50	
M 15	37		V 15	IMPAIRE		L 15			J 16		
J 16	SEMAINE		S 16			M 16			V 17		
V 17	IMPAIRE		D 17			M 17	46		S 18		
S 18			L 18			J 18	SEMAINE		D 19		
D 19			M 19			V 19	PAIRE		L 20		
L 20			M 20	42		S 20			M 21	51	
M 21			J 21	SEMAINE		D 21			M 22		
M 22	38		V 22	PAIRE		L 22			J 23		
J 23	SEMAINE		S 23			M 23	47		V 24		
V 24	IMPAIRE		D 24			M 24	SEMAINE		S 25		
S 25			L 25			J 25	IMPAIRE		D 26		
D 26			M 26			V 26	Dernière		L 27		
L 27			M 27	43		S 27	collecte		M 28		
M 28			J 28	SEMAINE		D 28			M 29	52	
M 29	39		V 29	IMPAIRE		L 29			J 30		
J 30			S 30			M 30	48		V 31		
			D 31								

### Avez-vous pensé à composter ?

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement. Le compostage en tas se pratique depuis des millénaires. L'utilisation d'un composteur présente toutefois certains avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les animaux indésirables (rongeurs, animaux domestiques...)etc.



Composteur en vente au SICTOM